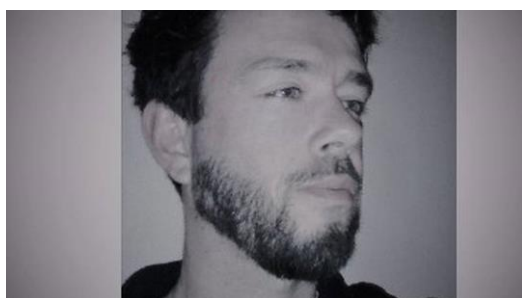


Educación

El maestro que fue a juicio por responderle a un alumno la pregunta ¿quién es Jesús?

Un niño de 10 años le lanzó la pregunta. Él, agnóstico, se ingenió una estrategia pedagógica para resolver la laguna de conocimiento, lo que sería el principio de un calvario.

2/8/2021



L'enseignant qui a été jugé pour avoir répondu à une question à un élève : « qui est Jésus ? » Un garçon de 10 ans lui a posé la question. Lui, agnostique, a élaboré une stratégie pédagogique pour résoudre le déficit de connaissances, ce sera pour lui le début d'un calvaire.

" Professeur des écoles, référent national Action&Démocratie, pour défendre une école qui instruit. " C'est le message qu'a sur son profil Twitter le professeur Matthieu Faucher, un nom qui fait le tour du monde, après qu'un de ses étudiants, un garçon de 10 ans, lui ait posé une question innocente, complexe : « Qui est Jésus ? » sans savoir que la stratégie pédagogique que le maître utiliserait, le conduirait à vivre un calvaire.

La créativité de Mathieu Faucher, qui est mentionné comme agnostique (*il croit en un pouvoir supérieur, mais pas dans la religion*), l'a conduit à organiser une unité pédagogique qu'il a baptisée « Le christianisme par les textes : étude littéraire d'extraits bibliques ». Cette unité permettrait de répondre à d'autres innombrables questions que lui ont posées les enfants, intrigués par l'image du Christ sur la croix : « Qui est ce monsieur qui fait de la gymnastique pendu sur une croix à l'entrée du village ? » , « Pourquoi n'avons-nous pas cours à Pâques ? » telles ont été les interrogations qui ont été entendues dans cette salle de l'école de ce village français qui apparaît sur la carte au nom de Malicornay.

Pour de grands élèves, de grands guides.

Le maître Faucher a eu beaucoup d'idées pour répondre aux nombreuses interrogations de ses élèves. Selon la revue *Infobae*, l'enseignant de 40 ans était enthousiaste à l'idée de combler les lacunes dans les connaissances de ses apprentis. C'est pourquoi il dépoussiéra la Bible, rechercha des films comme « L'Évangile selon saint Matthieu » de Pier Paolo Pasolini et, comme il s'agissait d'enfants de 11 ans, il pensa aussi au dessin animé « Prince d'Égypte ».

Le projet remporta l'adhésion des parents d'élèves, qui ne virent aucun inconvénient à ce que l'enseignant réalise ses intentions. Pour cette raison, la plainte contre l'enseignant n'a pas été déposée par les parents des étudiants, mais par un anonyme qui a écrit une lettre et l'a transmise aux autorités éducatives (initialement).



Malicornay, une commune du centre de la France.

Le maître fut accusé de prosélytisme religieux. Il faut rappeler ici que la France fait partie des pays qui lisent le moins la Bible en Europe, bien qu'il existe des enseignants qui la considèrent comme un livre clé pour la formation culturelle. Les Français défendent aussi vigoureusement la liberté de pensée et surtout de culte.

Pour M.Faucher, faire lire le passage de la Mer Rouge, la multiplication des pains et des poissons, le pardon de l'adultère, extraits complétés par quelques scènes de films, ce n'était que "combler un vide culturel", mais d'autres l'ont compris différemment.

Curieusement, les autorités éducatives ont tenu compte de la lettre, bien qu'elle n'émane pas d'une personne responsable. En conséquence, le maître a été suspendu. La protestation des parents d'élèves ne se fit pas attendre, mais le rectorat Orléans-Tours, qui pèse un grand poids dans le monde académique de France, a confirmé la décision.

Il a fait l'objet de sanctions disciplinaires

Comme dans le film « Le cercle des poètes disparus », le professeur est puni d'une sanction disciplinaire, par un déplacement.

Certain de n'avoir commis aucune faute, le maître a préparé sa défense, face à des accusations telles que "manque aux devoirs de neutralité et de laïcité".

L'affaire a été portée devant la justice, qui a donné raison à l'enseignant. Cependant, le Ministère de l'Education Nationale a fait appel de la décision. Un second procès a été confié au tribunal administratif de Bordeaux, qui a levé la sanction de M.Faucher et ordonné sa réintégration dans son école.

L'enseignant a réussi à prouver qu'il n'avait jamais imposé de croyances religieuses, au contraire : "J'ai été sanctionné pour avoir travaillé sur un livre qui est un pilier de notre civilisation", dit le professeur qui a analysé littérairement et historiquement des extraits de la Bible avec ses étudiants.

"Il est évident que ce sont d'autres, et pas moi, qui ont des problèmes avec la religion catholique", a déclaré M. Faucher aux médias.

Malicornay est une localité située dans le centre de la France. Le village appartient au département de l'Indre, dans le district de La Châtre et le canton de Neuvy-Saint-Sépulchre.

C'est une commune de seulement 183 habitants. Maintenant, le nom de Malicornay est vraiment sorti de la carte de France.